

Direction des Affaires juridiques
et des Assemblées

Hôtel de Ville et d'Agglomération
Place du Théâtre - BP 829
85821 La Roche-sur-Yon
Tel : 02-51-47-47-47

BUREAU COMMUNAUTAIRE

MERCREDI 12 JUIN 2024

- PROCÈS-VERBAL -

Président de séance : Luc BOUARD

Monsieur le Président ouvre la séance à 17 heures.

Présents : 16

Luc BOUARD, Yannick DAVID, Laurent FAVREAU, Anne AUBIN-SICARD, Jacky GODARD, Thierry GANACHAUD, Alexandra GABORIAU, David BÉLY, Manuel GUIBERT, Françoise RAYNAUD, Sophie MONTALETANG, Christophe HERMOUET, Pierre LEFEBVRE, François GILET, Patrick DURAND, Michelle GRELLIER.

Excusés : 4

- Malik ABDALLAH
- Sylvie DURAND
- Maximilien SCHNEL
- Angie LEBOEUF

Absents donnant pouvoir : 1

- Annabelle PILLENIÈRE pouvoir à Thierry GANACHAUD

Monsieur le Président propose la désignation de Madame Françoise RAYNAUD en qualité de secrétaire de séance, puis il propose de commencer l'examen des dossier inscrits à l'ordre du jour.

1 - ACQUISITION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER SITUÉ 30 RUE GASTON RAMON

Monsieur le Président annonce le retrait de la question numéro 1 de l'examen des dossiers.

2 - RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE THORIGNY - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRÊT DU PROJET

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

La commune de Thorigny s'est engagée dans la révision du son PLU par délibération du 14 juin 2021 dans l'optique de transférer la zone à urbanisation sur un autre secteur. Après un débat sur le PADD en séance du 28 novembre 2023, le Bureau communautaire est aujourd'hui appelé à tirer le bilan de la concertation publique et à arrêter le projet de PLU de la commune.

La concertation s'est déroulée conformément à la délibération de prescription avec :

- l'organisation de 2 réunions publiques présentant la démarche engagée, les éléments de diagnostic, les orientations du PADD avant débat, le projet de zonage et les OAP
- la mise à disposition d'un registre en mairie destiné à recevoir les observations du public : aucune observation n'y a été inscrite
- la mise en ligne d'informations sur le site internet de la commune.

Aucun mail n'a été adressé à la commune en lien avec la révision du PLU.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 17 VOIX POUR

L'examen de la question n°3 relative à l'évolution des tarifs des transports scolaires est repoussé en fin de séance.

4 - CONVENTION D'IMPLANTATION ET D'USAGE DE CONTENEURS ENTERRÉS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS AVEC BOUYGUES IMMOBILIER POUR LE PROJET SITUÉ AU 125 BOULEVARD BRANLY À LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Madame Alexandra Gaboriau

La collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire est assurée prioritairement par la collecte de bacs en porte à porte. Pour certains quartiers et l'hyper centre de la ville de La Roche-sur-Yon cette collecte est assurée par un dispositif en colonnes enterrées.

La configuration du projet situé 125 boulevard Branly ne permet pas de réaliser la collecte des déchets ménagers en porte à porte.

Aussi, l'installation de conteneurs d'apport volontaire de grande capacité destinés aux ordures ménagères et aux déchets ménagers recyclables s'avère la solution la plus adaptée. Il est proposé au Bureau de valider une convention de partenariat avec BOUYGUES IMMOBILIER.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 17 VOIX POUR

Arrivée de Angie LEBOEUF.

5 - RÉSEAU DE LECTURE PUBLIQUE - ADHÉSIONS AUX ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Rapporteur : Monsieur Christophe Hermouet

Il est proposé au Bureau d'approuver les adhésions aux associations professionnelles liées à la lecture publique suivantes : ACIM, Mobilis, ABF, ADRA, Images en bibliothèques et ALF.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR 18 VOIX POUR

6 - FORMATION D'ENCADRANTS EN AISANCE AQUATIQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION ET LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Rapporteur : Monsieur Christophe Hermouet

Il est proposé au Bureau communautaire d'approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, relative à la formation d'encadrants en aisance aquatique.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR 18 VOIX POUR

Arrivées de Malik ABDALLAH et Maximilien SCHNEL.

3 - TRANSPORTS SCOLAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION - ÉVOLUTION DES TARIFS

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

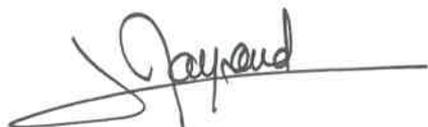
La Roche-sur-Yon Agglomération est compétente en matière de transports scolaires depuis le 1er janvier 2010, date de la création de la communauté d'agglomération, sur le périmètre de son ressort territorial au sens désormais de la loi NOTRe. Ainsi, 35 établissements scolaires sont desservis quotidiennement et environ 2 400 enfants utilisent ce service, et à ce titre s'acquittent d'un titre de transport onéreux. Il est proposé au Bureau d'adopter la nouvelle tarification du transport scolaire sur le territoire de La Roche-sur-Yon Agglomération à compter de la rentrée scolaire 2024-2025.

QUESTION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ PAR 19 VOIX POUR

1 Abstention : Monsieur François Gilet.

L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur le Président** lève la séance à 17h35.

Le secrétaire,
Françoise RAYNAUD



Le Président,
Luc BOUARD

